

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 15 AVRIL 2016  
AFFJUR/GLLF/MM**

**C.M. 03.16.**

Date de convocation : 08 avril 2016  
Date d'affichage : 08 avril 2016  
Compte-rendu succinct : 20 avril 2016

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 35  
Présents : 28  
Votants : 35

L'an deux mille seize, le quinze avril, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE LAY-FELZINE - M. FROSSARD - MME CRISPIN - M. BILLARD - M. VERMOT - MME BOURETTE - M. AUMARD - MME IOSUB - MME SIMONOT - M. MORENCY - M. FOURNIER - M. BEKKOUCHE - M. GUILLOU - MME KLEIN-POUCHOL - M. BENELHABIB - MME DENIS - MME SANE - MME SEGHIRI - M. MENDY - MME JANIAUD-VERGNAUD - MME QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME WAYACK PAMBE - M. MOHAMED - M. BENARAB - MME GOMIS - M. VIALADE - MME DUVERNOIS.

**ETAIENT REPRESENTES** : MME VERTENEUILLE (POUVOIR M. FROSSARD) - MME EUDE (POUVOIR MME SIMONOT) - M. EUDE (POUVOIR M. VERMOT) - MME MERLIN (POUVOIR M. BILLARD) - MME MANDILE (POUVOIR MME IOSUB) - M. DAMONT (POUVOIR MME SEGHIRI) - M. BRULIN (POUVOIR MME GOMIS).

**SECRETAIRE** : MME JANIAUD-VERGNAUD.

\*\*\*\*\*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 mars 2016 est adopté **à l'unanimité**.

\*\*\*\*\*

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**16.03.012.** - REFORME DE MATERIELS.

**16.03.013.** - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2016.

\*\*\*\*\*

**POLE AFFAIRES JURIDIQUES - ADMINISTRATION ET AFFAIRES GENERALES.**

ADMINISTRATION GENERALE.

**16.03.01. - INDEMNISATION - SINISTRE DU 2 MARS 2016 - DEGRADATION DE MOBILIER URBAIN.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de facturer le montant de la réparation au conducteur du véhicule responsable de la dégradation de mobilier urbain, à hauteur de 932,40 €. Il autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au règlement de ce dossier et à encaisser pour le compte de la commune le montant de l'indemnisation.

\*\*\*\*\*

**16.03.02 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU « SAGE MARNE ET CONFLUENCE ».**

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions), désigne Monsieur VERMOT, en qualité de représentant de la commune de Torcy, pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau « SAGE Marne et Confluence ».

\*\*\*\*\*

**POLE POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE.**

CULTURE.

**16.03.03. - VOTE D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AMINOUS LIBRES POUR L'ANNEE 2016.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer pour l'année 2016 une subvention de 100 € à l'association AMINOUS LIBRES.

\*\*\*\*\*

**POLE DES POLITIQUES DES SOLIDARITES.**

**16.03.04. - ADHESION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT - ANNEE 2016.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement prévoyant une participation de la commune de 0,30 € par habitant. Il autorise Monsieur le Maire à signer, pour l'année 2016, ladite convention avec le Département de Seine et Marne.

\*\*\*\*\*

**POLE URBANISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI.**

URBANISME.

**16.03.05. - ACQUISITION AUPRES DU DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE DES PARCELLES AI 168 ET AI 170.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir les parcelles AI 168 et AI 170 pour un montant de 134 765 € et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété.

\*\*\*\*\*

**CABINET**

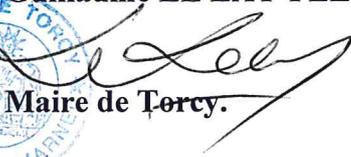
**MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA GRATUITE DES TRANSPORTS SCOLAIRES.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre, 4 abstentions), adopte la motion proposée par le Groupe des Elus Communistes de Torcy soutenue par le Groupe Socialiste et Républicain et le Groupe des Vert, portant sur l'opposition des élus du Conseil Municipal à la fin de la gratuité des transports scolaires décidée par le Conseil Départemental de Seine et Marne. Il soutient la mobilisation des parents d'élèves qui réclament la gratuité scolaire pour les élèves vivant à plus de 3 kilomètres de leur établissement et demande le maintien des financements pour les lignes des circuits spéciaux. Il témoigne de sa solidarité à l'égard des élus ruraux qui vont être sollicités par leurs administrés pour prendre le relais du Conseil Départemental alors qu'ils subissent les baisses de dotation.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20 le quinze avril deux mille seize.

\*\*\*\*\*

**Guillaume LE LAY-FELZINE,**  
  
**Maire de Torcy.**

